



**APPEL D'OFFRES 2025-ENV-01
COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LES
ANNÉES 2026 À 2029 AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR
L'ANNÉE 2030 ET 2031**

La Ville de Mont-Tremblant requiert des soumissions pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour les territoires de la Ville de Mont-Tremblant et de la Municipalité de Lac Tremblant Nord.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur soumission sur les formulaires préparés par la Ville de Mont-Tremblant, sous enveloppe scellée, clairement identifiée et portant la mention « **Appel d'offres 2025-ENV-01 – Collecte et transport des matières résiduelles** », au plus tard le **5 novembre 2025 à 13 h**, pour être ouvertes immédiatement après. Aucune soumission reçue après ce délai ne sera acceptée.

L'heure officielle qui aura force de loi sera celle apparaissant à l'horloge où seront ouvertes les soumissions. Celles-ci devront être déposées par voie électronique via le SEAO, en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante :

Service de l'environnement et du développement durable
Ville de Mont-Tremblant
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Les formulaires seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SEAO, à l'adresse suivante www.seao.ca à compter du 1^{er} octobre 2025. Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formulaires délivrés par ce site.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage d'aucune manière à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucune obligation ou aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 1^{er} octobre 2025.

Diane Croteau-Labouly
Conseillère en environnement du Service de l'environnement et du développement durable